



elle pretend avoir droit aux biens de mon pere

Par **agouarose**, le **22/10/2009** à **12:01**

bonjour

mon père est décède, mais il a été marier a une dame sous le régime de la communauté de bien, et ils ont eu 5 enfants ensemble .après avoir divorcé d'elle il s'est marié a ma mère avec qui il a eu 2 enfants .actuellement il est décède et cette femme voudrais intenté un procès contre ma mère pour récupérer , les biens de mon père soit disant que lorsqu'ils étaient mariés sous la communauté de biens certains biens lui appartiendraient .a-t-elle le droit de nous envoyer en justice , est-ce qu'elle a une chance de gagner le procès comment devons nous réagir ?

Par **JURISNOTAIRE**, le **22/10/2009** à **12:17**

Bonjour, Agouarose.

Lors de son divorce, une liquidation des biens ayant dépendu de la première communauté ayant existé entre votre père et son ex-épouse, a-t-elle été opérée?